

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL

(EXTRAIT)

n° 2025-06

De la commune de FERICY

Envoyé en préfecture le 25/03/2025

Reçu en préfecture le 25/03/2025

Publié le

ID : 077-217701796-20250321-D2025_06-DE



NOMBRES DE MEMBRES

Afférents	qui ont pris	
au Conseil Municipal	En exercice	part à la Délibération

15 12 10

DATE DE LA CONVOCATION

11/03/2025

DATE D’AFFICHAGE

11/03/2025

Séance du Vendredi 21 Mars 2025, à la mairie de Féricy

L’an deux mil vingt-cinq, le vingt et un mars à 20 heures 30 minutes,

le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué,

s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc GERMAIN

Présents :

ALLEYRAT Paul, BOURGES Manel, CARPENTER James, DESPOTS Hervé, DJORDJEVIC Cécile, FONTAINE Corentin, FOURGOUX-LECLERC Catherine, GARNOTEL Virginie, GERMAIN Jean-Luc, ROCHER Catherine.

Absent excusé :

HAMEON Yoann qui a donné pouvoir à ALLEYRAT Paul

Absente :

MENET Sophie

ROCHER Catherine est désignée secrétaire de séance

OBJET : Approbation du CFU 2024

Le CFU est le document commun du service comptable communal et du service financier de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP). Il remplace les 2 documents distincts qu’étaient le Compte Administratif communal et le Compte de Gestion de la DGFIP.

Le CFU 2024 retrace toutes les opérations budgétaires et comptables réalisées au cours de l’exercice 2024.

EN INVESTISSEMENT :

• **Dépenses d’Investissement 2024 :**

Chapitre 041 « Opérations Patrimoniales »	27 844.87€
Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées »	49 754.11€
Chapitre 20 « Immobilisations incorporelles »	2 940.00€
Chapitre 21 « Immobilisations corporelles »	247 811.15€
Chapitre 23 « Immobilisations en cours »	107 243.16€
Soit un total de dépenses d’investissement 2024 à hauteur de	435 593.29€

• **Recettes d’Investissement 2024 :**

Chapitre 040 « Opérations d’ordre de transfert entre section »	11 509.58€
Chapitre 041 « Opérations Patrimoniales »	27 844.87€
Chapitre 10 « Dotations, fonds divers et réserves »	49 711.74€
Chapitre 13 « Subventions d’investissement »	266 263.18€
Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées »	79 871.01€
Soit un total de recettes d’investissement 2024 à hauteur de	435 200.38€

Ce qui donne un déficit d’investissement pour l’année 2024 de 392.91€

Monsieur le maire informe qu'il convient de prendre en compte les « Restes A Réaliser » 2024 (dépenses et recettes engagées au cours de l'année mais non réglées ou perçues au 31/12/2024) soit un total de 3 885.60€ en dépenses et 27 047€ en recettes ce qui donne un excédent réel 2024 de 22 768.49€.

A ce montant, il faut ajouter le reliquat positif d'investissement reporté soit :
Chapitre 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » 79 957.65€

D'où un excédent d'investissement global de 79 564.74€

EN FONCTIONNEMENT :

Envoyé en préfecture le 25/03/2025

Reçu en préfecture le 25/03/2025

Publié le



ID : 077-217701796-20250321-D2025_06-DE

- **Dépenses de Fonctionnement 2024 :**

Chapitre 011 « Charges à caractère général »	157 418.96€
Chapitre 012 « Charges de personnel et frais assimilés	160 047.15€
Chapitre 014 « Atténuations de produits »	47 655.36€
Chapitre 042 « Opérations d'ordre de transfert entre sections »	11 509.58€
Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »	143 316.59€
Chapitre 66 « Charges financières »	6 219.60€
Chapitre 68 « Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions »	5 354.78€
Soit un total de dépenses de fonctionnement 2024 à hauteur de	531 522.02€
- **Recettes de Fonctionnement 2024**

Chapitre 013 « Atténuations de charges »	382.41€
Chapitre 70 « Produits des services du domaine et ventes diverses »	28 785.47€
Chapitre 73 « Impôts et taxes »	30 170.60€
Chapitre 731 « Fiscalité directe »	435 351.00€
Chapitre 74 « Dotations et participations »	89 301.92€
Chapitre 75 « Autres produits de gestion courante »	9 354.71€
Chapitre 77 « Produits spécifiques »	11 409.58€
Soit un total de recettes de fonctionnement 2024 à hauteur de	604 755.69€

Ce qui donne un excédent de fonctionnement pour l'année 2024 de 73 233.67€

A ce montant, il faut ajouter le reliquat positif de fonctionnement reporté soit :
Chapitre 002 « Résultat de fonctionnement reporté » 380 830.64€

D'où un excédent de fonctionnement global de 454 064.31€

Après que Monsieur le maire ait quitté la salle, le conseil, par délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés approuve le CFU 2024.

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de cet acte

Transmis en Préfecture le 24 Mars 2025

Publié le 24 Mars 2025

Le secrétaire de séance
ROCHER Catherine

Extrait certifié conforme
à Féricy, le 24 Mars 2025
Le Maire,
Jean-Luc GERMAIN

